Manager en architecture et applications logicielles des systèmes d’information

RNCP35620 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326t, 326p, 326
Formacode(s)	31067, 31038, 31095, 31009
Code(s) ROME	M1803, M1806, M1802
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/05/2021
Date d'échéance	19/05/2024

Certificateur(s)

CESI · SIRET : 77572257201109
http://www.cesi.fr

Partenaires habilités

54 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 54 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
C E SI	77572257200366	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200762	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200820	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200838	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200846	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200911	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200929	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200960	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200978	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257201018	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 54 partenaires habilités : https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp35620-manager-en-architecture-et-applications-logicielles-des-systemes-d-information/partenaires

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les évolutions technologiques en cours ainsi que l’évolution des besoins en termes de réactivité et de disponibilité impliquent une forte mobilisation du système d’information dans la transformation numérique des entreprises. Le Système d’Information (SI) est donc au cœur de la stratégie de développement de l’entreprise autant que de la maîtrise de son fonctionnement au quotidien. En effet, d’un point de vue stratégique, le SI permet de réaliser des

simulations complexes de croissance, il fournit aux dirigeants les données fiables préalables aux prises de décisions. Au niveau du fonctionnement au quotidien, il permet d'assurer toutes les tâches relatives à la gestion de la relation clients, la commercialisation, la production, la logistique, le service après-vente, la gestion, la communication et les ressources humaines. Le SI regroupe l'ensemble des ressources humaines, matérielles et logicielles permettant la collecte, la gestion, le traitement, le stockage et la diffusion de l'information dans l'entreprise. Le Manager en systèmes d'information - Expert études et développement définit, analyse, traduit, met à jour et exploite chaque processus de l'entreprise. Le Manager en SI - Expert études et développement doit diriger, piloter, administrer et optimiser ces processus en cohérence avec la politique et la stratégie de l'entreprise. Pour mener à bien cette mission, il doit aussi communiquer, motiver, animer, superviser en interne et en externe. Le Manager des SI - Expert études et développement est garant de la cohérence, de la performance du système d'information, de la qualité du système, de l'intégrité des données et de la sécurité du parc applicatif de l'entreprise.
Dans un contexte de mutations technologiques accélérées et de crise économique, il fait évoluer le/les système(s) d'information en permanence pour s'adapter aux impératifs stratégiques et opérationnels de l'entreprise tout en optimisant et en rationnalisant les coûts de fonctionnement. Il est amené à urbaniser les systèmes d'information.
Il conseille utilement la direction de l'entreprise sur les choix d'évolution du SI nécessaires et maîtrise les coûts, les risques, la qualité, l'approvisionnement tout en évaluant les ressources nécessaires. L'impact accru du SI au sein des organisations s'accompagne naturellement d'une montée en compétences du Manager en Systèmes d'Information tant au niveau de l'expertise technique qu'au niveau du management.

ACTIVITÉS VISÉES

Activité 1 : Manager les équipes et la transformation du SI
Le Manager en systèmes d'information coordonne et anime les acteurs sous sa responsabilité. Il participe à la maîtrise des coûts d'exploitation du système d'information, fait respecter les règles de fonctionnement de l'entreprise et assure le suivi qualité. Il est responsable de la documentation des applications dont il a la charge. Il accompagne la construction des plans d'accompagnement au changement pour faciliter l'adhésion des collaborateurs aux projets de la DSI.
Activité 2 : Superviser le portefeuille projets de la DSI et sa mise en oeuvre
Le Manager de systèmes d'informations supervise le portefeuille de projets informatiques de son entreprise et organise leur gestion en fournissant aux équipes les référentiels nécessaires. Il sélectionne et priorise les projets à mener en garantissant leur mise en oeuvre.
Activité 3 : Concevoir l'architecture logicielle du SI
Le Manager en systèmes d'information - Expert études et développement propose, analyse et conçoit l'architecture logicielle qui répond aux attentes et aux besoins stratégiques de l'entreprise. Pour mener à bien cette mission, il intervient sur des environnements informatiques complexes, effectue des missions d'audit, de conseil et de conception. Il construit les éléments permettant la prise de décisions éclairée par et avec la direction de l'entreprise.
Activité 4 : Superviser et assurer le développement des applications logicielles
Le Manager en systèmes d'information - Expert études et développement développe des applications complexes en garantissant la qualité des produits mis en production et l'intégrité du système d'information. Il manage l'équipe de développement en se positionnant en référent technique et en alimentant la dynamique collective d'apprentissage.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Activité 1 : Manager les équipes et la transformation du SI
1.1 Encadrer les équipes internes et/ou externes
1.2 Modéliser les flux métiers et les ressources techniques du
SI (acteurs, flux d'information, étapes, etc.) en intégrant le contexte
existant
1.3 Conduire le changement induit par les projets de la DSI
Activité 2 : Superviser le portefeuille projets de la DSI et sa mise en œuvre
2.1 Définir, prioriser et faire vivre le portefeuille de projets
2.2 Superviser et conduire les projets IT
2.3 Clore les projets et capitaliser l'expérience
Activité 3 : Concevoir l'architecture logicielle du SI
3.1 Auditer l'existant du SI, déterminer et prioriser les
besoins client
3.2 Concevoir et optimiser une architecture logicielle du SI
3.3 Conseiller les décideurs sur la stratégie de développement d'applicatifs de l'entreprise

Activité 4 : Superviser et assurer le développement des applications logicielles
4.1 Maintenir et développer son
expertise en développement d’applications
4.2 Manager une équipe de développeurs
4.3 Garantir la qualité des développements

Blocs de compétences

RNCP35620BC01 — Manager les équipes et la transformation du SI

LISTE DE COMPÉTENCES

1.1 Encadrer les équipes internes et/ou externes

- 1.1.1 Gérer et encadrer son équipe (hiérarchique) pour développer les compétences et optimiser l'organisation du système d'information
- 1.1.2 Organiser et piloter une équipe (fonctionnelle) pour optimiser la réalisation des projets IT
- 1.1.3 Manager les relations clients/fournisseurs pour optimiser la mise en oeuvre des projets IT

1.2 Modéliser les flux métiers et les ressources techniques du SI (acteurs, flux d’information, étapes, etc.) en intégrant le contexte existant

- 1.2.1 Analyser les données disponibles (documentations techniques, rapports d'activités, audits, interviews, etc.) sur l’environnement technique et humain du système d’information pour en identifier les processus, les workflows et les technologies existantes
- 1.2.2 Synthétiser et représenter graphiquement les données utiles pour modéliser et cartographier le système d’information
- 1.2.3 Identifier les améliorations des flux du système d'information pertinentes répondant aux enjeux stratégiques pour améliorer l’efficience du SI

1.3 Conduire le changement induit par les projets de la DSI

- 1.3.1 S'approprier et comparer les différentes méthodes de gestion du changement pour choisir la plus adaptée au contexte des projets informatiques
- 1.3.2 Définir et conduire des actions d’organisation, de communication et de formation pour la mise en œuvre et l'accompagnement du changement induit par les projets informatiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Application professionnelle réelle ou simulée de management d’un projet d'évolution ou de développement du SI

RNCP35620BC02 — Superviser le portefeuille projets de la DSI

LISTE DE COMPÉTENCES

2.1 Définir, prioriser et faire vivre le portefeuille de projets

- 2.1.1 Elaborer le référentiel documentaire des projets IT afin que les acteurs des projets puissent se l’approprier et d'harmoniser la formulation et la gestion des projets (réception de la demande, analyse de faisabilité, etc.)
- 2.1.2

Définir des critères de choix pertinents pour gérer les priorités du portefeuille projets du SI et ordonnancer l’ensemble des projets proposés en tenant compte des contraintes pouvant s'y appliquer (legislatives, normatives, culturelles, éthiques, etc.)

- 2.1.3 Exposer et défendre les choix effectués pour permettre une lecture claire et cohérente auprès des hiérarchiques et des fonctionnels lors de la sélection des projets informatiques

2.2 Superviser et conduire les projets IT

- 2.2.1 S’approprier le contexte et le périmètre de chaque projet IT en identifiant ses objectifs, ses enjeux et ses contraintes spécifiés par la maîtrise d’ouvrage
- 2.2.2 Etablir le plan de management (planification, organisation, budget, indicateurs, parties prenantes, plan de communication, etc.) de chaque projet IT à conduire afin de pouvoir en suivre l'avancée
- 2.2.3 Contrôler et valider les différents livrables des projets IT11 pour garantir leur avancement et le niveau d’exigence attendu

2.3 Clore les projets et capitaliser l'expérience

- 2.3.1 Organiser les recettes (fonctionnelle et technique) de chaque projet IT pour s’assurer que toutes les fonctionnalités du cahier des charges sont remplies et livrer un produit conforme aux exigences du client
- 2.3.2 Etablir les documents administratifs, contractuels et techniques des projets IT (solde des contrats, procès

verbaux de recette, documentations techniques, etc.) pour formaliser la clôture des projets
• 2.3.3 Organiser et animer la capitalisation de l'expérience à l'issue des projets IT au sein des équipes (réunions, documentation, etc.)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Application professionnelle réelle ou simulée de supervision d'un portefeuille projets

RNCP35620BC03 — Concevoir l'architecture logicielle du SI

LISTE DE COMPÉTENCES

3.1 Auditer l'existant du SI, déterminer et prioriser les besoins client
• 3.1.1 Analyser des environnements informatiques complexes pour proposer des évolutions d'architectures applicatives répondant aux besoins identifiés
• 3.1.2 Identifier les données nécessaires aux projets (au travers d'audits ou d'éléments de cahier des charges existants) afin de dimensionner les besoins en développement, en data et en hébergement
3.2 Concevoir et optimiser une architecture logicielle du SI
• 3.2.1 Organiser et animer un système de veille active pour actualiser ses connaissances sur l'architecture logicielle
• 3.2.2 Concevoir l'architecture logicielle la plus adaptée aux besoins des projets de développement d'applications pour faciliter leur intégration au SI existant
• 3.2.3 Définir les critères de choix et les coefficients de pondérations permettant de comparer les solutions techniques et de procéder au choix
• 3.2.4 Assurer la démonstration de maquettes de solutions d'architecture auprès d'un commanditaire et expliquer l'adéquation entre les options proposées et le contexte pour conseiller la maîtrise d'ouvrage sur les solutions techniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Application professionnelle en entreprise ou simulée de projet de développement

RNCP35620BC04 — Superviser et assurer le développement des applications logicielles

LISTE DE COMPÉTENCES

4.1 Maintenir et développer son expertise en développement d'applications
• 4.1.1 Organiser et animer un système de veille active pour actualiser ses compétences sur les méthodes de développement et de mise en production
• 4.1.2 Développer des applications complexes en partenariat avec le client ou la MOA en s'adaptant aux différentes méthodes de développement et d'hébergement disponibles afin d'apporter la réponse technique la plus juste au client
• 4.1.3 Assurer la démonstration de maquettes de solutions technologiques (documentation, schémas, POC , etc.) auprès d'un commanditaire et expliquer l'adéquation entre les options proposées et le contexte pour conseiller la maîtrise d'ouvrage sur les solutions techniques
4.2 Manager une équipe de développeurs
• 4.2.1 Superviser la mise en place d'une chaine d'intégration continue pour améliorer l'efficience des déploiements
• 4.2.2 Se positionner en référent technique auprès de l'équipe de développeurs pour faciliter la résolution de problèmes complexes
• 4.2.3 Alimenter la dynamique collective d'apprentissage pour garantir la compétence technique actualisée des développeurs et transmettre son savoir
4.3 Garantir la qualité des développements
• 4.3.1 Définir la politique qualité logicielle à appliquer à l'ensemble des projets de développement pour assurer l'atteinte des objectifs et assainir la dette technique de l'entreprise
• 4.3.2 Définir la politique de tests à appliquer à l'ensemble des projets de développement afin de garantir le respect du périmètre fonctionnel du projet et la non-régression du SI
• 4.3.3 Sécuriser les applications développées pour garantir l'intégrité du système d'information de l'entreprise et en assurer le suivi
• 4.3.4 Définir une démarche d'amélioration continue et garantir le respect des procédures de maintenance applicative pour minimiser les ruptures de service et leurs impacts sur la production de l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Application professionnelle en entreprise ou simulée de projet de développement

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Manager en systèmes d'information - Expert études et développement exerce sa fonction au sein des entreprises de services numériques (ESN) de toutes tailles ou au sein d'entreprises utilisatrices d'échelles régionales, nationales ou internationales, souvent sous l'appellation « ingénieur » au sens large.

Au sein de grands groupes, il débute sa carrière en qualité d'Expert technique ou d'Assistant au Responsable de projets informatiques. Il peut aussi accompagner un Directeur de système d'information (DSI) dans le management du système d'information. Dans les structures de plus petite taille (PME/PMI, filiales d'entreprise, unités de production...), les postes occupés sont souvent ceux de Responsable du service informatique ou de Chef de projets informatiques ou de responsable d'applications. Son champ d'action est très large et englobe aussi bien la relation client, l'organisation du système d'information, sa mise en place, la mise en œuvre des technologies de l'information et de la communication, etc. Tous les secteurs d'activités sont concernés par ce profil de poste.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les intitulés de fonction les plus couramment rencontrés sont :

- Ingénieur études et développement
- Ingénieur informatique
- Manager du système d'information
- Responsable informatique
- Consultant en systèmes

d'information

- Expert technique (Bigdata, Développement,)
- Directeur de projet informatique
- Expert en Ingénierie logiciel · Consultant en développement informatique
- Expert développement

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 913 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (19 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 615
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	3 %

Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit être titulaire d'un niveau 5 en informatique pour le cycle de préparation en 36 mois,
ou être titulaire d'un niveau 6 en informatique pour le cycle de préparation en 24 mois, ou encore être titulaire d'un niveau 6 en informatique avec 3 ans d'expérience professionnelle en informatique pour le cycle de préparation en 12 mois.
Tout autre profil relève du dérogatoire.
La sélection des candidats comprend :

- un dossier de candidature avec CV et lettre de motivation,
- des tests de positionnement,
- un entretien individuel de sélection.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Jury national unique composé de 7 membres : 1 président de jury, 4 membres permanents siégeant pour toutes les délivrances de certification CESI et 2 professionnels du secteur d'activité concerné.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 742 €
Selon la branche	6 500 € – 8 091 €

Prise en charge	Branches concernées
7 742 €	Valeur par défaut · 174 branches
8 091 €	COPANIEF - Fabricant de sucres, CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE Branche ITV, CPNE chimie, CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
7 740 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, CPNE-FP Industries céramiques, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet, CPNEFP de la Branche des Caisses régionales de Crédit Agricole et autres organismes
7 099 €	CPNE Banque, CPNE Branche Caisse d'Epargne, CPNE de la branche Banque Populaire
7 974 €	CPNEFP Import-Export, CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
7 801 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
7 650 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNEFP de la métallurgie
7 234 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP des industries électriques et gazières
6 982 €	CNPEFP des sociétés d'assistance, CPNFPE des sociétés d'assurances
7 969 €	CPNE des Télécoms
7 830 €	CPNEFP des jardineries et graineteries

7 725 €	CPNEFP Commerce à distance
7 652 €	CPNEF de la Publicité
7 533 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
7 493 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole
6 715 €	CPNEFP Branche du Commerce de Détail Non Alimentaire
6 500 €	CPNEF inter-secteurs papier carton

Base légale

Date de décision	19/05/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/05/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	249	1	97 %	—
2018	194	8	96 %	96 %
2017	177	6	96 %	96 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP11554

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38778

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP11554, RNCP35588, RNCP36469, RNCP36909, RNCP36912

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
https://catalogue.cesi.fr/manager-en-systemes-d-information-option-expert-developpement-2160879/

Fiche officielle (France Compétences)
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35620/

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	3
Organismes gestionnaires (CFA)	3
Organismes formateurs	3
Régions couvertes	1
Départements couverts	3
Organismes certifiés Qualiopi	3

Sessions	de 10/2024 à 09/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	120 %
Période	05/2022 – 03/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	19 410 €
Coût moyen par dossier	3 235 €
Durée moyenne	84 h
Période	12/2021 – 02/2024
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.